

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00339
Numéro SIREN : 434 691 358
Nom ou dénomination : AARON PROTECTION SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 7903

①

BILAN - ACTIF

REÇU LE

DGEIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12				
Adresse de l'entreprise : 1 bis rue de la Fontaine 77700 SERRIS		N° de l'exercice précédent : 12				
Numéro SIRET : 43469135800049		Néant ☐				
		Exercice clos le : 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	AC				
	Concessions, brevets et droits similaires	AD				
	Fonds commercial (I)	AE				
	Autres immobilisations incorporelles	AF	13 397	13 397		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG				
	Terrains	AH				
	Constructions	AI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ	50 170	50 163		
	Autres immobilisations corporelles	AK	461 132	321 618		
	Immobilisations en cours	AL				
	Avances et acomptes	AM				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN				
	Autres participations	AO				
	Créances rattachées à des participations	AP				
	Autres titres immobilisés	AQ				
	Pièces	AR	25 780	25 780		
Autres immobilisations financières *	AS	199 382	199 382			
TOTAL (II)		BT	749 861	385 178		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BU				
	En cours de production de biens	BV				
	En cours de production de services	BW				
	Produits intermédiaires et finis	BX				
	Marchandises	BY	74 860	74 860		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	28 800	28 800		
	Clients et comptes rattachés (3)*	CA	1 155 752	1 155 752		
	Autres créances (3)	CB	256 408	256 408		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	19 701	19 701		
Disponibilités	CE					
Charges constatées d'avance (3)*	CF	42 480	42 480			
TOTAL (III)		CG	1 578 000	1 578 000		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CH				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CI				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CJ				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CK	2 327 862	385 178	1 942 684	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	8 875		
	Report à nouveau	DH	(44 387)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(107 984)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	14 503	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 976		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	346 755		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 524 458		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 993		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 928 181		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 942 684		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 928 181		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	54 976			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant ☐ *			
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	7 922 469	FH	FI
		FJ	7 922 469	FK	FL
	Chiffres d'affaires nets *				FM
	Production stockée *				FN
	Production immobilisée *				FO
	Subventions d'exploitation				FP
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ
	Autres produits (1) (11)				FR
Total des produits d'exploitation (2) (I)					7 975 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(137 246)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					2 364
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					19 404
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					(17 040)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					(154 285)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	47 501			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	47 501			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 200			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 200			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	46 301			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	8 025 685			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	8 133 669			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	(107 984)			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	96 701		
			— Crédit-bail immobilier	IQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 340		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
AMENDES		1 200					
REGULARISATION CHARGES				47 501			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

AARON PROTECTION SECURITE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 150 000 €

1 Bis Rue de la Fontaine 77700 SERRIS

R.C.S. B 434 691 358 (2001 B 03190)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017



CAPPELLO CHANTAL

Commissaire aux Comptes

33 Boulevard de la Liberté B.P. 19 93261 LES LILAS CEDEX

TEL : 01.43.63.10.55 - FAX : 01.43.63.09.15

AARON PROTECTION SECURITE SARL
1bis, rue Fontaine
77700 Serris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale des associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SARL Aaron Protection Sécurité, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments particuliers à porter à votre connaissance.

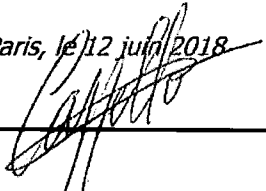
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés à l'assemblée générale des associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 juin 2018



Désignation de l'entreprise										SARL AARON PROTECTION SECURITE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	13 397	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					KJ		KK		KL								
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1					KM		KN		KO								
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP		KQ		KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3					KS	50 170	KT		KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV		KW		KX								
		Matériel de transport *							KY	22 319	KZ		LA	58 911							
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	375 674	LC		LD	4 229							
		Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	448 163	LO		LP	63 140							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T								
	Autres participations								8U		8V		8W								
	Autres titres immobilisés								1P		1R		1S								
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	205 111	1U		1V	59 272							
	TOTAL IV								LQ	205 111	LR		LS	59 272							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	666 671	0H		0J	122 412								
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
								par virement de poste à poste 1		par écarts à des pertes ou profits hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN		C0		D0		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO		LV		LW	13 397	IX						
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		I.Z						
	Constructions	Sur sol propre							IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui							IR		MD		ME		MF						
		Inst. gales, agencés et am. des constructions							IS		MG		MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ		MK	50 170	ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers							IU		MM		MN		MO						
		Matériel de transport							IV		MP		MQ	81 229	MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							IW		MS		MT	379 903	MU						
		Emballages récupérables et divers *							IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III								IY		NG		NH	511 302	NI						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		0U		M7		0W						
	Autres participations								I0		0X		0Y		0Z						
	Autres titres immobilisés								11		2B		2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								12		2E	39 220	2F	225 162	2G						
	TOTAL IV								13		NJ	39 220	NK	225 162	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14		0K	39 220	0L	749 861	0M							

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise	SARL AARON PROTECTION SECURITE	Néant ☐ *
-----------------------------	--------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG		PH	13 397
Terrains				PI	PJ	PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB		QC	50 163
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	QE	QF		QG	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ		QK	15 922
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN		QO	305 695
				QP	QR	QS		QT	
TOTAL III				QU	QV	QW		QX	371 781
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	ØP	ØQ		ØR	385 178

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mar. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général des venants (NP + NO + NR)		NW	Total général des venants (NS + NT + NU)		NY	Total général des venants (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AARON PROTECTION SECURITE				Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	1	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AARON PROTECTION SECURITE		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	25 780	UR		US	25 780	
	Autres immobilisations financières	UT	199 382	UV		UW	199 382	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	1 155 752		1 155 752			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 700		3 700			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	396		396			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	78 108		78 108		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	50 595		50 595		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	49 382		49 382			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	74 226		74 226			
	Charges constatées d'avance	VS	42 480		42 480			
	TOTAUX		VT	1 679 802	VU	1 454 639	VV	225 162
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	37 300				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	18 300					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	54 976		54 976			
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	346 755		346 755			
Personnel et comptes rattachés		8C	535 098		535 098			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	379 812		379 812			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	497 081		497 081			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	112 467		112 467			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 993		1 993			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	1 928 181	VZ	1 928 181			
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AARON PROTECTION SECURITE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(46 143)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 756		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF	(44 387)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	(44 387)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	2 096 100			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	154 442			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	28 728			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	167 025			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) FS						ST	678 710			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 125 005			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	41 323			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	133 223			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	174 546			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	1 595 936			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	593 247			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	3 609 249			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JT						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL AARON PROTECTION SECURITE pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 942 684,00 Euros
chiffre d'affaires	7 922 469,41 Euros
résultat net comptable	-107 984,20 Euros

Fait à
Le 09/04/2018

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet Egérie - Cabinet Sorel

Annexes**SARL AARON PROTECTION SECURITE****ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 942 684,00 E

Le résultat net comptable est une perte de 107 984,20 E.

Les Informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/04/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation)

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE a fait l'objet d'une demande de préfinancement auprès de la BPI

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

en matière d'investissement

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 749 861 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	448 163	63 140		511 302
Immobilisations financières	205 111	59 272	39 220	225 162
TOTAL	666 671	122 412	39 220	749 861

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 385 178 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	316 776	55 005		371 781
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	330 172	55 005		385 178

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Immo incorporelles	13 397	13 397	0	3
Installations techniques	50 170	50 163	7	3
Matériel de transport	81 229	15 922	65 307	4
Agencements	281 068	223 676	57 392	6
Matériel informatique	69 699	57 689	12 010	4
Mobilier	29 136	24 328	4 808	4
TOTAL	524 699	385 175	139 524	

3.2 - Etat des créances = 1 679 802 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	225 162		225 162
Actif circulant & charges d'avance	1 454 639	1 454 639	
TOTAL	1 679 802	1 454 639	225 162

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 48 996 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 600
Autres créances	396
Disponibilités	
TOTAL	48 996

3.4 - Charges constatées d'avance = 42 480 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercuSSION sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 150 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	15,00	150 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	15,00	150 000

4.2 - Etat des dettes = 1 928 181 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	54 976	54 976		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	346 755	346 755		
Dettes fiscales & sociales	1 524 458	1 524 458		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 993	1 993		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 928 181	1 928 181		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 595 620 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	250
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	143 864
Dettes fiscales & sociales	451 506
Autres dettes	
TOTAL	595 620

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 922 469 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	7 908 219	99,82 %
Produits des activités annexes	14 250	0,18 %
TOTAL	7 922 469	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 500

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	16	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	137	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	153	0

SARL AARON PROTECTION SECURITE**ANNEXE**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentés en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 48 996 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	48 600
P.a.r(41810000)	48 600
Autres créances :	396
ljss(43870100)	396
TOTAL	48 996

8.2 - Charges constatées d'avance = 42 480 E

Charges constatées d'avance	Montant
Cca(48600000)	42 480
TOTAL	42 480

8.3 - Charges à payer = 595 620 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	250
Agios(51860000)	250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	143 864
Fournisseurs à recevoir(40810000)	143 864
Dettes fiscales et sociales :	451 506
Conges payes(42820000)	311 382
Cs/cp(43820000)	140 125
TOTAL	595 620

SARL AARON PROTECTION SECURITE
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 922 469	7 975 831	8 738 348	8 728 860	8 776 908
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-52 979	61 921	45 668	35 082	-77 057
c) Impôt sur les bénéfices					6 987
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-52 979	61 921	45 668	35 082	-84 044
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-107 984	1 756	-15 177	-23 293	-42 840
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-5	6	5	4	-8
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-11	0	-2	-2	-4
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	153				
b) Montant de la masse salariale	3 683 233	3 881 338	4 344 012	4 060 595	4 362 188
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 064 300	1 139 293	1 288 129	1 359 384	1 469 938

Observations complémentaires

**AARON PROTECTION SÉCURITÉ
SARL**

**1 bis rue de la Fontaine
77700 SERRIS**



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	13 396,67	13 396,67			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 170,20	50 163,16	7,04	2 134,42	- 2 127
Autres immobilisations corporelles	461 132,05	321 617,69	139 514,36	129 252,62	10 262
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	25 780,00		25 780,00	6 780,00	19 000
Autres immobilisations financières	199 382,32		199 382,32	198 331,04	1 051
TOTAL (I)	749 861,24	385 177,52	364 683,72	336 498,08	28 186
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	74 860,00		74 860,00	84 500,00	- 9 640
Avances et acomptes versés sur commandes	28 800,00		28 800,00	46 955,84	- 18 156
Clients et comptes rattachés	1 155 751,55		1 155 751,55	1 172 967,29	- 17 216
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	5 327,71		5 327,71		5 328
. Personnel	3 700,00		3 700,00	6 309,99	- 2 610
. Organismes sociaux	396,23		396,23	2 889,06	- 2 493
. Etat, impôts sur les bénéfices	78 108,00		78 108,00	50 840,00	27 268
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 595,35		50 595,35	81 369,99	- 30 775
. Autres	118 280,78		118 280,78	64 659,42	53 621
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	19 701,00		19 701,00	19 701,00	
Disponibilités				248 684,93	- 248 685
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	42 479,66		42 479,66	41 268,00	1 212
TOTAL (II)	1 578 000,28		1 578 000,28	1 820 145,52	- 242 145
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 327 861,52	385 177,52	1 942 684,00	2 156 643,60	- 213 960

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000,00)	150 000,00	150 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	8 000,00	8 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	8 874,71	8 874,71	
Report à nouveau	-44 387,19	-46 143,15	1 756
Résultat de l'exercice	-107 984,20	1 755,86	- 109 740
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	14 503,32	122 487,42	- 107 984
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		1,00	- 1
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		1,00	- 1
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	54 975,75	500,00	54 476
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	346 754,77	482 113,31	- 135 359
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	535 097,67	550 677,35	- 15 580
. Organismes sociaux	379 812,42	405 956,24	- 26 144
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	497 080,59	505 957,19	- 8 877
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	112 466,94	88 951,09	23 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 992,54		1 993
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 928 180,68	2 034 155,18	- 105 975
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 942 684,00	2 156 643,60	- 213 960

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				3 250,00	- 3 250
Production vendue biens					-100
Production vendue services	7 922 469,41		7 922 469,41	7 972 581,39	- 50 112
Chiffres d'affaires Nets	7 922 469,41		7 922 469,41	7 975 831,39	- 53 362
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			53 350,97	52 015,98	1 335
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					2,57
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)			7 975 820,38	8 027 847,37	- 52 027
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)			9 640,00	-84 500,00	94 140
Achats de matières premières et autres approvisionnements					111,41
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				64 300,00	- 64 300
Autres achats et charges externes			3 125 004,74	2 725 425,69	399 579
Impôts, taxes et versements assimilés			174 545,79	204 969,30	- 30 424
Salaires et traitements			3 683 233,29	3 881 338,31	- 198 105
Charges sociales			1 064 300,10	1 139 292,52	- 74 992
Dotations aux amortissements sur immobilisations			55 005,05	60 164,80	- 5 160
Dotations aux provisions sur immobilisations					-8,58
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1 337,04	1 336,00	1
Total des charges d'exploitation (II)			8 113 066,01	7 992 326,62	120 739
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-137 245,63	35 520,75	- 172 766
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					486,38
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			391,83	402,78	- 11
Produits des autres valeurs mobilières et créances					-2,72
Autres intérêts et produits assimilés			1 972,30	2 191,92	- 220
Reprises sur provisions et transferts de charges					-10,02
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			2 364,13	2 594,70	- 231
Dotations financières aux amortissements et provisions					-8,89
Intérêts et charges assimilées			19 403,65	21 640,82	- 2 237
Différences négatives de change					-10,34
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			19 403,65	21 640,82	- 2 237
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-17 039,52	-19 046,12	2 007
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-154 285,15	16 474,63	- 170 760
					N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 500,71	1,69	47 499	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 050,00	- 7 050	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	47 500,71	7 051,69	40 449	573,61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 199,76	12 655,97	- 11 456	-90,52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 114,49	- 9 114	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 199,76	21 770,46	- 20 571	-94,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	46 300,95	-14 718,77	61 020	414,57
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 025 685,22	8 037 493,76	- 11 809	-0,15
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	8 133 669,42	8 035 737,90	97 932	1,22
RESULTAT NET	-107 984,20	1 755,86	- 109 740	N/S
Dont Crédit-bail mobilier	96 701,42	87 722,89	8 979	10,24
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

SARL AARON PROTECTION SECURITE

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 942 684,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 107 984,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/04/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE a fait l'objet d'une demande de prefinancement auprès de la BPI

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 749 861 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	448 163	63 140		511 302
Immobilisations financières	205 111	59 272	39 220	225 162
TOTAL	666 671	122 412	39 220	749 861

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 385 178 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 397			13 397
Immobilisations corporelles	316 776	55 005		371 781
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	330 172	55 005		385 178

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Immo incorporelles	13 397	13 397	0	3
Installations techniques	50 170	50 163	7	3
Matériel de transport	81 229	15 922	65 307	4
Agencements	281 068	223 676	57 392	6
Matériel informatique	69 699	57 689	12 010	4
Mobilier	29 136	24 328	4 808	4
TOTAL	524 699	385 175	139 524	

3.2 - Etat des créances = 1 679 802 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	225 162		225 162
Actif circulant & charges d'avance	1 454 639	1 454 639	
TOTAL	1 679 802	1 454 639	225 162

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 48 996 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 600
Autres créances	396
Disponibilités	
TOTAL	48 996

3.4 - Charges constatées d'avance = 42 480 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 150 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	15,00	150 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	15,00	150 000

4.2 - Etat des dettes = 1 928 181 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	54 976	54 976		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	346 755	346 755		
Dettes fiscales & sociales	1 524 458	1 524 458		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 993	1 993		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 928 181	1 928 181		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 595 620 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	250
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	143 864
Dettes fiscales & sociales	451 506
Autres dettes	
TOTAL	595 620

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 922 469 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	7 908 219	99,82 %
Produits des activités annexes	14 250	0,18 %
TOTAL	7 922 469	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 500

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	16	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	137	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	153	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 48 996 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	48 600
P.a.r(41810000)	48 600
Autres créances :	396
ljs(43870100)	396
TOTAL	48 996

8.2 - Charges constatées d'avance = 42 480 E

Charges constatées d'avance	Montant
Cca(48600000)	42 480
TOTAL	42 480

8.3 - Charges à payer = 595 620 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	250
Agios(51860000)	250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	143 864
Fournisseurs a recevoir(40810000)	143 864
Dettes fiscales et sociales :	451 506
Conges payes(42820000)	311 382
Cs/cp(43820000)	140 125
TOTAL	595 620

SOCIETE AARON PROTECTION SECURITE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 150 000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS : MEAUX B 344 8 691 358.

REÇU LE
07 AOÛT 2018
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ME
N° de Répertoire :

**RÉSOLUTION RELATIVE À L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Proposition d'affectation du résultat :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (107.984,20€) de la manière suivante :

- (107.984,20€) sur le compte « *Report à nouveau* » qui passe ainsi de (-45.387,29€) à (153.371,49€).

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectué au cours des trois exercices précédents

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

Adoption :

Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2018.

Pour le Gérant
Monsieur Massimo NARDELLI

